

## LES CE OUVRENT LEUR PATRIMOINE AUX EXCLUS

54 semaines de vacances proposées à très bas tarif (75 euros) dans des appartements et bungalows de ses villages vacances dès cet été. Le CCE de la Société Générale a répondu présent à l'appel de Destination Partage en ouvrant son patrimoine à la solidarité.

Destination Partage entend jouer pleinement son rôle d'union de CE et d'associations et de membre du réseau *Vacances combattre l'exclusion*, pour la mise en œuvre du droit



aux vacances pour tous. Un objectif inscrit dans sa charte mais aussi dans la déclaration commune signée en 2001 par les grandes organisations syndicales.

**Au désir de partir des exclus répond le pouvoir d'agir des élus!**

De nombreux comités d'entreprise disposent encore d'un patrimoine immobilier dédié aux vacances. Un patrimoine qu'il faut faire vivre pour ne pas le voir vieillir et, à terme, disparaître. Ouverture, mutualisation et solidarité accompagnent tout naturellement la bonne gestion de ce patrimoine.

Quid des CE sans patrimoine? Dans le cadre du 1 % solidarité, ils peuvent s'inscrire en toute légalité dans ce mouvement en contribuant à financer des séjours (*Article L2323-87 du Code du Travail - 2001*). Une action conforme à leur vocation historique et généralement très bien perçue par les salariés auxquels ils rendent compte.

Destination Partage, qui tient son AG ce 29 juin, souhaite passer à la vitesse supérieure:

- création d'un fond dédié avec abondement de Destination Partage
- information des élus et valorisation de leurs actions
- mise en place d'outils connectés pour faciliter la mutualisation des séjours
- poursuite de son action au sein du réseau *Vacances combattre l'exclusion* et auprès de tous les acteurs concernés : institutionnels, syndicaux, associatifs...

contact: Jean-Pierre Bauve

**06 82 75 57 73**